

Chèques

Des avantages en matière de sécurité et de solvabilité

Ce qu'il faut savoir sur les chèques

En tant que papiers-valeurs, les chèques comportent un mandat de paiement impératif adressé à un établissement de crédit, lui demandant de payer au bénéficiaire, sur présentation de sa pièce d'identité, une certaine somme d'argent. Le bénéficiaire peut encaisser le chèque le jour même de son émission. Afin qu'il puisse jouir de ses droits en matière de chèques, de lettres de change et de billets à ordre, tout chèque doit être remis à la banque émettrice dans des délais déterminés:

- 8 jours pour les chèques émis en Suisse
- 20 jours pour les chèques émis en Europe et dans les pays méditerranéens voisins
- 70 jours pour les chèques émis hors d'Europe

Informations

- Les dépenses spécifiques comme la correspondance, les frais de port, etc. sont débitées séparément.
- Les frais d'encaissement sont débités également si le chèque est retourné sans provision ou s'il est rendu au client à sa demande.
- Même s'il a été tiré sur notre institut, un chèque «sauf bonne fin» n'est considéré comme payé qu'au moment du paiement définitif.
- Lorsqu'un chèque est perdu, c'est à l'émetteur qu'il incombe de demander le blocage immédiat de même que l'émission d'un nouveau chèque. En outre, l'émetteur est tenu, sur demande, de se procurer une copie.
- La responsabilité du Credit Suisse n'est pas engagée en cas de retard ou de perte du chèque durant son transport par la Poste ou par une société de courrier rapide.
- Lors de l'émission de chèques bancaires, c'est l'adresse du titulaire du compte à débiter qui est imprimée.

Le chèque bancaire

Le chèque bancaire est un papier-valeur dont chacun peut faire l'acquisition et qui peut être utilisé comme moyen de paiement sans mouvement d'espèces et présentant une bonne solvabilité. Lorsqu'il fait l'acquisition d'un chèque bancaire, l'acheteur doit payer le montant du chèque et le prix éventuel de son émission. Le chèque bancaire est donc toujours couvert et bénéficie d'une très bonne acceptation.

Veuillez noter que les explications imprimées en petits caractères en page 3 sont également valables pour cette page.



Vos besoins

- Vous désirez payer à un bénéficiaire établi en Suisse ou à l'étranger un montant élevé, mais vous ne connaissez pas sa relation bancaire.
- Vous cherchez à éviter les risques liés aux paiements en espèces.

Vos avantages

- Très haut niveau d'acceptation du chèque bancaire du Credit Suisse en Suisse et à l'étranger grâce à une bonne solvabilité.
- Sécurité maximale grâce à la mention «Non cessible».

Le chèque-correspondance

Le chèque-correspondance convient pour les paiements sans mouvement d'espèces en Suisse et à l'étranger. C'est un papier-valeur donnant l'ordre à la banque de son émetteur de créditer à un tiers ou à l'émetteur lui-même un montant déterminé. Le montant correspondant est alors débité du compte de l'émetteur.

Vos besoins

- Vous souhaitez réaliser rapidement des transactions assimilées à des mouvements d'espèces
- Vous cherchez à éviter les risques liés aux paiements en espèces

Vos avantages

- Simplicité d'utilisation
- Exécution rapide des paiements
- Limitation de l'utilisation d'argent liquide
- Sécurité maximale grâce à la possibilité de mentions (chèque barré/chèque à passer en compte)

Conditions

Remise de chèques «sauf bonne fin»¹

| Catégorie | Émetteur | Monnaie ² | Prix par chèque | Date de valeur ³ |
|--|----------------------|----------------------|--|--|
| Chèques tirés sur des banques du Credit Suisse Group (CSG) | | | | |
| ■ Chèques bancaires | Banques du CSG | CHF ME | Gratuit Gratuit | Jour de traitement ⁴ JT + 2 Jours |
| ■ Chèques-correspondance/chèques émis par une banque tierce | Client/banque tierce | CHF ME | 20 CHF 20 CHF | JT JT + 2 Jours |
| Chèques tirés sur d'autres banques suisses | | | | |
| ■ Tous chèques | Client/banque tierce | CHF ME | 20 CHF 20 CHF | JT + 2 Jours JT + 3 Jours |
| Chèques tirés sur des banques en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni | | | | |
| ■ Tous chèques | Client/banque tierce | CHF MP MT | 20 CHF + 12 CHF frais de tiers 20 CHF 20 CHF + frais de tiers | JT + 10 Jours JT + 5 Jours JT + 10 Jours |
| Chèques tirés sur des banques d'autres pays étrangers | | | | |
| ■ Tous chèques | Client/banque tierce | CHF MP MT | CHF 20 CHF 20 CHF 20 + frais de tiers | JT + 10 Jours JT + 5 Jours JT + 10 Jours |
| Chèques de voyage | | | | |
| ■ Travelers Cheques de Swiss Bankers et d'American Express | Client | CHF ME | 10 CHF 10 CHF | JT + 2 Jours JT + 5 Jours |
| ■ Autres chèques de voyage | Client | CHF ME | 10 CHF 10 CHF | JT + 2 Jours JT + 5 Jours |

Remise de chèques «après rentrée»¹

| Catégorie | Émetteur | Monnaie ² | Prix par chèque ⁵ | Date de valeur ³ |
|---|----------------------|----------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Chèques tirés sur des banques du Credit Suisse Group (CSG) | | | | |
| ■ Chèques bancaires | Banques du CSG | CHF/ME | Gratuit | Crédit à réception |
| ■ Chèques-correspondance/chèques émis par une banque tierce | Client/banque tierce | CHF/ME | 40 CHF | Crédit à réception |
| Chèques tirés sur d'autres banques suisses | | | | |
| ■ Tous chèques | Client/banque tierce | CHF/ME | 40 CHF | Crédit à réception |
| Chèques tirés sur des banques dans d'autres pays étrangers | | | | |
| ■ Tous chèques | Client/banque tierce | CHF/MP/ME | 40 CHF | Crédit à réception |

Autres frais

| | | |
|--|--|--|
| Retour pour vice de forme | | 20 CHF par chèque |
| Chèques retournés pour manque de provision ou d'autres raisons | | 40 CHF par chèque |
| Chèques payables à l'étranger, non émis dans la monnaie du pays ou en CHF | | Frais de tiers en sus, par chèque, dans la monnaie du chèque: 10 EUR, 12 USD, 5 GBP, 60 DKK, 55 NOK, 50 SEK, 5 AUD, 2000 JPY, 40 UAE, 8 CAD, autres monnaies 15 CHF |
| Notifications de recherche «après rentrée» (recherches pour chèques traités «après rentrée») | | 15 CHF par demande |
| Commission pour recours | | |
| ■ pour la banque remettante | | 1/3% |
| ■ pour chaque établissement endosseur | | 2% |
| Commission de protêt pour encaissements «après rentrée» | | |
| ■ pour la banque remettante | | 1/3% |
| ■ pour chaque établissement endosseur | | 2% |

Les frais de tiers sont répercutés sur le bénéficiaire.

¹ Le choix final du mode de traitement incombe à la banque

² ME = monnaie étrangère, MP = monnaie du pays, MT = monnaie tierce

³ En présence de plusieurs catégories, la date de valeur la plus éloignée est applicable

⁴ JT = jour de traitement

⁵ Les éventuels frais de vérification sont répercutés sur le bénéficiaire

Encaissement de chèques au comptant

| Catégorie | Monnaie ¹ | Prix par chèque |
|---|---|-----------------|
| Chèques tirés sur des banques du Credit Suisse Group (CSG) | | |
| ■ Chèques bancaires | CHF/ME | Gratuit |
| ■ Chèques-correspondance | | 20 CHF |
| Tous les chèques tirés sur d'autres banques suisses | | |
| ■ (ne sont acceptés que dans des cas exceptionnels) | CHF/ME | 20 CHF |
| Chèques en monnaie étrangère² | 2,5% jusqu'à une contre-valeur de 1000 CHF | |
| ■ Pour les chèques en ME payables dans la même monnaie, un disagio est déduit en plus des frais mentionnés. | 1,0% jusqu'à une contre-valeur de 50 000 CHF Montants supérieurs à une contre-valeur de 50 000 CHF sur demande | |

Émission de chèques/Blocage de chèques

| Catégorie | Monnaie | Prix par chèque |
|---|---------|---------------------|
| Chèques bancaires (émis par le Credit Suisse) | | |
| ■ Émission jusqu'à un montant de 5 mio. CHF (chèques d'un montant supérieur uniquement sur demande) | CHF | 50 CHF ³ |
| ■ Restitution | CHF | 30 CHF |
| ■ Blocage | CHF | 50 CHF |
| Chèques-correspondance (émis par le client) | | |
| ■ Frais d'émission, payables au moment du débit | CHF | 20 CHF |
| ■ Blocage | CHF | 30 CHF |

Formulaires de chèques

| | | |
|------------------------|-----|------------------|
| Chèques-correspondance | CHF | 1 CHF par chèque |
| Remise | | Gratuit |

1 ME = monnaie étrangère, MP = monnaie du pays, MT = monnaie tierce

2 Les conversions sont effectuées au cours d'achat des billets

3 Plus frais éventuels de port, d'envoi express et d'assurance

Source: Credit Suisse (Suisse) SA, sauf si spécifié.

Remarque importante

Le Credit Suisse applique par analogie les principes valables pour le trafic des paiements au traitement des chèques. Les principes suivants prévalent:

- Les chèques bancaires et les chèques-correspondance doivent désormais indiquer le nom et l'adresse du titulaire du compte tout comme ceux du bénéficiaire.
- Seuls les chèques remis par le titulaire du compte lui-même sont acceptés. Les chèques à endossements multiples ne sont plus traités.

Contactez-nous

Nos conseillers sont à votre disposition pour un entretien personnel.

Appelez-nous au 0848 800 856*; du lundi au vendredi de 7h30 à 17h15.

Informations complémentaires sur notre site:

credit-suisse.com/compe

* Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les communications téléphoniques peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique.

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle. Copyright © 2018 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.